

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
  - Pages damaged/  
Pages endommagées
  - Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
  - Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
  - Pages detached/  
Pages détachées
  - Showthrough/  
Transparence
  - Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
  - Continuous pagination/  
Pagination continue
  - Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
  - Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
  - Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					

APZ  
NB  
C3  
Per

NOUVELLES

# SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses  
histoires du peuple avant qu'il les  
ait oubliées."

CHARLES NODIER.

---

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

---

AVRIL

5eme Volume, 4eme Livraison

---

MONTREAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1886

# NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

---

## SOMMAIRE

- |                                   |       |                |
|-----------------------------------|-------|----------------|
| 1o. Le Chinois en Chine           | - - - | J. A. CHAPLEAU |
| 2o. Romancero                     | - - - | HENRI HEINE    |
| 3o. La politique en Europe        | - - - | A. DE HAERNE   |
| 4o. Une revue à lire              | - - - | LA DIRECTION   |
| 5o. La langue française au Canada | - - - | N. CHAMHAGNE   |
- 

## NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

---

Abonnement, payable d'avance - - - - - \$2.00  
" payable dans l'année - - - - - 2.50

---

DIRECTEUR :

M. LOUIS TACHÉ,

OTTAWA.

---

ADMINISTRATEUR-GÉNÉRAL :

M. HENRI ROY,

B. P. Boîte 1080, OTTAWA.

---

Les correspondances, les remises de fonds et les livraisons refusées de la revue devront être adressées à l'administrateur-général.

## LE CHINOIS EN CHINE

(*Suite*)

### LE VOYAGEUR PEUT Y VOIR AUSSI DES CRIMINELS

avec la cangue au cou † ou chargés de fer et enchaînés à des poteaux de fer ; placés dans des cages ; ou subissant le châtiement de la bastonnade ; des musiciens ambulants ; des jongleurs montrant des serpents apprivoisés ; des changeurs d'argent ; des chaudronniers ambulants ; des combats de cailloux ou de criquets ; des petits garçons jouant au volant avec leurs pieds au lieu de raquettes ; des marchands de bois, vendant ce combustible coupé de la même manière exactement que notre bois de chauffage ; des montreurs de marionnettes. En un mot, l'observateur se trouvera entouré de tous les signes d'une civilisation complexe, mais antique—des temples imposants, de grands travaux publics, les palais des mandarins, les petites maisons des basses classes où l'on voit tant d'activité, les nombreuses embarcations qui sillonnent les canaux, les bateaux-passeurs, la marine marchande, les routes publiques—il y a 20,000 routes impériales—et près des grandes cités, ceintes de murailles comme dans les temps anciens, des forteresses qui appartiennent à un système militaire suranné.

Après avoir étudié sérieusement la littérature, ou l'histoire de la Chine et les relations de voyages en ce pays, il est impossible de mépriser les Chinois. On est tout simplement surpris qu'ils ne fassent pas plus. Ils possèdent d'immenses ressources, et une population qui, si elle était guerrière, pourrait faire trembler le monde. Mais l'esprit public, la liberté n'existent pas, et le despotisme organisé a jeté une ombre de déca-

† La cangue est un supplice qui ressemble, sous certains rapports, au pilori. Deux planches, ayant chacune une échancrure en demi-lune, pour recevoir le cou du patient, sont rapprochées l'une de l'autre. Le crime du condamné est écrit sur un placard.

dence sur ces millions d'hommes. Ils sont désunis. La vie publique est sans ressort aucun, et la tyrannie des mandarins n'est tempérée, de la part du peuple, que par les organisations et les efforts impuissants des lettrés. Ces organisations secrètes sont devenues une science pour les Chinois, et forment un de leurs grands désavantages partout où ils vont. Mais ce n'est pas seulement en Chine et parmi les Chinois que l'on trouve des sociétés secrètes.

Nous avons dit qu'il n'était pas possible d'éprouver du mépris pour ce peuple. Les Chinois font preuve de beaucoup d'activité et ils réussissent dans beaucoup de genres de travaux. Il vivent sous un régime despotique qui, en quelques siècles, dégraderait les races les mieux douées de l'Europe, et si, à la vérité, ils sont de race mongole, ils appartiennent à une race qui a produit des héros et des grands hommes dont la vue a pénétré l'avenir et dont la puissance, à certaines époques, a été telle qu'elle aurait pu rêver la conquête du monde. Un écrivain de la *Revue d'Edimbourg* dit avec raison que si nous voulions juger la nation anglaise, il ne serait pas suffisant d'étudier la population des ports du commerce. Il faudrait voyager dans l'intérieur du pays avant de pouvoir dire qu'on a vu les Anglais chez eux. Toute la connaissance de la Chine que possèdent certaines personnes a été acquise par l'étude des plus misérables et quelquefois des plus mauvaises classes de la population des ports. Dans cet esquisse de la Chine, nous avons tâché de suppléer aux renseignements qui font défaut, non-seulement afin que l'on puisse les juger impartialement, mais encore apporter des vues plus larges dans l'étude de leurs mœurs.

Le Chinois en Chine est l'héritier d'une civilisation antique, pour ne pas dire caduque. Son éducation et ses tendances naturelles en font un imitateur, un homme non-progressif, et entièrement satisfait de son pays et de ses coutumes. Il n'existe aucune nation en Europe qui n'ait pas dépassé le point où se

sont arrêtés les Chinois. Le culte des ancêtres les tient liés à la Terre des Fleurs, et l'orgueil national leur fait regarder les usages et les coutumes des autres peuples comme barbares. Le Chinois est idolâtre. Non-seulement ses habitudes mais sa peau même le marque comme faisant parti d'une race distincte. La pression seule d'une énorme population sur les classes les plus malheureuses et les plus pauvres peut forcer celles-ci à abandonner temporairement leur pays, et ces immigrants viennent tous des provinces du Quan-Tun et du Fou-Kien, mais surtout du Quan-Tun. Bon nombre d'entre eux sont des criminels, et les femmes, en général, sont des prostituées.

La province du Quan-Tun a une population de 19,174,410 ou 276 par mille carré. Le fait que les habitants des provinces du Nord émigrent dans la Mandchourie prouve que l'on pourrait obtenir des émigrants plus au nord que le Fou-Kien, et nous avons toute raison de supposer que la main-d'œuvre chinoise n'a, de fait, d'autre limite que la demande.

Naturellement, nous nous sommes proposés de donner ici un aperçu rapide de l'Empire céleste. Plus court, il n'aurait fourni aucune information pour juger de la question.

Après ce que nous avons dit, il est inutile d'insister sur le fait que la capacité individuelle des Chinois est d'un ordre élevé. Si jamais ils se soustraient à l'esclavage du culte des ancêtres, et s'ils apprennent à manœuvrer et à se battre assez pour que leurs soldats puissent approcher seulement de la condition commune en Europe, "la question chinoise" prendra un nouvel aspect, et une forme qui pourra, peut-être, exciter notre intérêt autrement qu'à présent.

J. A. CHAPLEAU.

---

## ROMANCERO.—VITZLIPUTZLI.

### PRÉLUDE

Voici l'Amérique ! voici le nouveau monde ! Non pas l'Amérique d'aujourd'hui, qui déjà se façonne à l'Européenne et se fane.

Voici le nouveau monde, tel que Christophe Colomb l'a fait jaillir de l'Océan. Il brille encore de la fraîcheur marine ;

Il ruisselle de ces perles d'eau qui s'évanouissent en éclatant de mille couleurs sous les baisers du soleil. Que ce monde est robuste et sain !

Ce n'est pas là un cimetière romantique ; ce n'est pas un vieux bric à brac de symboles moisis et de perruques pétrifiées.

D'un vigoureux sol des arbres vigoureux s'élancent. Aucun d'eux n'est blasé, aucun n'a la phthysie dans la moelle épinière.

Sur les branches se balancent de grands oiseaux. Leurs visages chatoient. — Avec de longs becs sérieux, avec des yeux

Cerclés de noir comme des lunettes, ils se regardent en silence, — jusqu'à ce que tout à coup ils poussent un cri rauque et se mettent à bavarder comme des commères.

Je ne sais pas ce qu'ils disent, quoique je connaisse leurs langues aussi bien que Salomon, lequel avait mille femmes

Et connaissait tous les dialectes des oiseaux, non pas les modernes seulement, mais les morts, les vieux dialectes empaillés.

---

Nouveau sol, nouvelles fleurs ! Nouvelles fleurs, nouveaux parfums ! Parfums inouis, sauvages, qui me montent au nez,

Et m'agacent et me picotent avec passion, si bien que mon odorat se tourmente à chercher : Où donc en ai-je senti de pareils ?

Était-ce par hasard à *Regent street*, dans les bras jaunes comme le soleil de cette svelte Javanaise qui mâchait toujours des fleurs ?

Ou bien était-ce à Rotterdam, près de la statue d'Érasme, dans cette blanche boutique de gaufres au mystérieux rideau ?

Tandis que, tout effaré, je contemple ainsi le nouveau monde, je semble moi-même l'effaroucher bien plus encore.—  
Un singe

Qui se glisse effrayé dans les buissons à mon aspect, s'écrie avec terreur : Un revenant ! un revenant de l'ancien monde !

“ Singe, ne crains rien ; je ne suis pas un revenant, je ne suis pas un fantôme. La vie bout dans mes veines ; je suis le plus fidèle de la vie.

Cependant, par suite d'un commerce de longues années avec les morts, j'ai pris leurs manières, bizarreries secrètes.

Mes années les plus belles, je les ai passées dans le Kiffhau-ser, dans le Vénusberg, et autres catacombes du romantisme.

· N'aie pas peur de moi, singe ! je serai gracieux pour toi, car sur le cuir sans poil de ton derrière usé tu portes les couleurs que j'aime.

Chères couleurs, noir, rouge et jaune d'or ! Ces couleurs du derrière des singes m'ont rappelé mélancoliquement la bannière de Barberousse.”

•



## I.

Sur sa tête il portait le laurier, et des éperons d'or brillaient à ses bottes. Pourtant ce n'était pas un héros, ce n'était pas non plus un chevalier.

Ce n'était qu'un capitaine de brigands, qui, de son insolente main, inscrivit dans le livre de la renommée son nom insolent : Cortez !

Il l'inscrivit au-dessous du nom de Colomb, au-dessous mais tout auprès, et le marmot sur le banc de l'école apprend par cœur ces deux noms.

Après Christophe Colomb, il nomme aujourd'hui Fernand Cortez comme le deuxième grand homme dans le panthéon du Nouveau-Monde.

Dernière trahison du destin envers les héros ! Leur nom, dans le souvenir des hommes, est lié au nom d'un bandit.

Ne valait-il pas mieux demeurer inconnu que de traîner avec soi pendant les longues éternités une pareille camaraderie ?

Maître Christophe Colomb était un héros ; sans tache comme le soleil, comme le soleil aussi son âme était prodigue.

Bien des hommes ont beaucoup donné ; celui-là, c'est un monde tout entier qu'il a donné au monde, et ce monde est l'Amérique.

Il ne pouvait nous délivrer de l'humide prison de la terre ; il sut du moins élargir le cachot et allonger la chaîne.

Il est glorifié par la reconnaissance du genre humain, lequel

•

---

n'est pas seulement fatigué de l'Europe, mais aussi de l'Amérique et de l'Asie.

Un seul homme, un seul héros nous a donné plus et mieux que Christophe Colomb ; c'est celui qui nous a donné un Dieu.

Monsieur son père s'appelait Amram, sa mère s'appelait Jochebeth ; quant à lui, son nom est Moïse, et c'est le héros que je préfère à tous les autres.

Mais, mon Pégase, tu t'arrêtes trop longtemps auprès de Christophe Colomb. Sache-le, notre course d'aujourd'hui appartient à l'autre, au petit,—à Cortez.

Déploie ton aile étincelante, ô coursier rapide ! et porte-moi vers ce beau pays du Nouveau-Monde qui a nom Mexico.

Porte-moi vers ce fort que le roi Montezuma, dans sa bonté hospitalière, indiqua comme demeure à ses hôtes d'Espagne.

Ce n'était pas seulement le toit et la nourriture que le prince leur donna avec une prodigue abondance ; des présents riches et splendides,

Des curiosités, des œuvres d'art, toutes en or massif, des bijoux éclatans témoignèrent de la bienveillance et de la magnanimité du monarque.

Ce barbare, ce païen superstitieux et aveugle croyait encore à la fidélité et à l'honneur, il croyait aux devoirs saints de l'hospitalité.

Il accepta une invitation à une fête que les Espagnols, pour lui faire hommage, voulaient lui donner dans leur demeure.

Et entouré de sa cour, dans la droiture et la bienveillance de son cœur, il arriva au quartier espagnol, où les fanfares le saluèrent.

Quel était le titre du divertissement ? Je l'ignore ; peut-être était-ce : *Fidélité espagnole*. Comme auteur, on nomma Fernand Cortez.

Il donna le signal ; aussitôt le roi fut saisi, lié et emprisonné dans le fort comme un otage.

Mais Montézuma mourut, et par là fut brisée la barrière qui protégeait l'audacieux aventurier contre la colère du peuple.

Terrible alors commença l'incendie ; comme une mer sauvage et furieuse bruissaient, bruissaient avec une rage croissante des flots d'hommes irrités.

Les Espagnols, il est vrai, repoussèrent bravement chaque assaut ; mais chaque jour le fort était cerné de nouveau, et la lutte devenait fatigante.

Après la mort du roi, on cessa aussi de faire passer des vivres dans le fort ; les rations devinrent plus courtes et les visages plus longs.

Et les fils de l'Espagne se regardaient les uns les autres avec de longues mines piteuses, et ils soupiraient, et ils pensaient à leur chère patrie chrétienne ;

Ils pensaient à leur bien-aimé pays, où résonnent les cloches pieuses et où cuit gaiement au feu de l'âtre une *ollea potrida*

Vigoureusement farcie de garbanzos, au milieu desquels se cachent exhalant leur odeur friponne et riant sous cape, les chers petits saucissons à l'ail.

Le chef tint un conseil de guerre, et la retraite fut décidée ; le lendemain, dès la première aube, l'armée quittera la ville.

Il n'avait pas eu de peine jadis à entrer par ruse, le rusé Cortez ; mais le retour sur la terre ferme offrait des difficultés terribles.

Mexico, la ville insulaire, est située au milieu d'un lac immense, entourée partout de flots mugissants ; c'est une fière-forteresse de vagues,

Ne correspondant avec le bord que par les navires, par des radeaux, par des ponts assis sur des pilotis gigantesques ; des flots forment des gués.

Avant le lever du soleil, les Espagnols se mirent en marche ; point de roulement de tambour, point de trompette pour sonner le réveil.

Ils ne voulaient pas priver leurs hôtes des douceurs du sommeil (cent mille Indiens campaient dans Mexico).

Mais cette fois les Espagnols comptaient sans leurs hôtes ; les Mexicains s'étaient levés encore plus matin qu'eux.

Sur les ponts, sur les pilotis, sur les flots, ils attendaient le moment de leur faire boire le coup de l'étrier.

Sur les ponts, sur les pilotis, sur les flots, ah ! quelle folle-bacchanale ! rouge et par flots coulait le sang, et les hardis buveurs luttèrent,

Luttaient serrés corps à corps, et sur maintes poitrines nues des Indiens on voyait empreintes les arabesques des cuirasses espagnoles.

C'était un étranglement, un égorgement, une boucherie qui s'étendait de plus en plus avec lenteur, avec une effroyable lenteur, sur les ponts, sur les pilotis, sur les flots.

Les Indiens chantaient, rugissaient; les Espagnols tuaient en silence; ils avaient à conquérir pas à pas le chemin de leur fuite.

Dans cette lutte sur d'étroits espaces, inutiles étaient la science et l'art militaire de la vieille Europe, inutiles les bouches à feu, les armures et les chevaux.

Et puis nombre d'Espagnols étaient lourdement chargés de cet or qu'ils avaient récemment extorqué et pillé.—Ah! le poids jaune de leur crime

Les entravait, les estropiait dans le combat, et le diabolique métal ne perdait pas seulement leur pauvre âme, mais leur corps.

Cependant le lac était tout couvert de barques et de canots; des archers y étaient assis, tirant sur les ponts, sur les pilotis, sur les flots.

Dans la bagarre, sans doute, ils durent frapper plus d'un frère; mais ils frappaient aussi maint digne et excellent hidalgo.

Sur le troisième pont tomba le jeune gentilhomme Gaston, qui portait la bannière où était figurée la sainte Vierge.

Cette image elle-même, les coups des Indiens la déchirèrent. Six flèches restèrent juste au cœur, six flèches étincelantes,

Pareilles à ces glaives d'or qui traversent la poitrine désolée de la *Mater dolorosa* dans les processions du Vendredi-Saint.

En mourant, don Gaston remit la bannière à Gonzalve, qui, frappé de mort au même instant, roula soudain à terre. Alors, de sa main,

---

Cortez lui-même saisit la chère bannière, lui, le chef, et la porta haut sur son cheval jusqu'à l'heure du soir où s'arrêta la bataille.

Cent soixante Espagnols trouvèrent la mort dans le combat ; plus de quatre-vingts tombèrent vivans aux mains des Indiens.

Beaucoup furent grièvement blessés, qui ne moururent que plus tard. Il y eut une douzaine de chevaux perdus, les uns tués, les autres pris.

Vers le soir seulement, Cortez et sa troupe atteignirent le bord en sûreté ; c'était une plage mesquinement plantée de saules pleureurs.

## II.

A l'effroyable jour de la bataille succède la nuit tumultueuse du triomphe. Cent mille lampes de joie illuminent Mexico.

Oui, par cent mille, lampes de joie, torches de résine, cercles de poix enflammée jettent leur lumière vive et crue sur les palais, sur les demeures des dieux,

Sur les splendides hôtels, et en même temps sur le temple de Vitzliputzli, forteresse d'idoles bâtie de briques rouges, rappelant d'une façon étrange

Les colossales, les monstrueuses architectures d'Égypte, de Babylone et d'Assyrie, telles que nous les montrent les tableaux du peintre anglais Henri Martin.

Ce sont les mêmes escaliers, si larges qu'on y voit monter et descendre plusieurs milliers de Mexicains,

Tandis que sur les degrés sont couchés par troupes les guerriers sauvages, qui festoient joyeusement, enivrés par la victoire et par le vin de palmier.

Ces escaliers conduisent en zigzag vers la plate-forme, immense toiture du temple entourée de balustrades.

Là, sur son trône-autel, siège le grand Vitzliputzli, le dieu de la guerre, le sanguinaire dieu du Mexique. C'est un effroyable monstre ;

Mais son extérieur est si paré, si pomponné et si puéril, que, malgré la férocité de son cœur, il nous fait pouffer de rire.

En le voyant, nous pensons aussitôt à la pâle Mort de Bâle et au Mannke-piss de Bruxelles.

A droite du dieu se tiennent les laïques, à gauche les prêtres ; voyez le clergé qui se pavane, orné de plumes de toutes couleurs.

Sur les degrés de marbre de l'autel est blotti un petit homme âgé de cent ans, sans barbe au menton et sans cheveux sur le crâne ; il porte une petite camisole écarlate.

C'est le sacrificateur ; il aiguise son couteau en souriant, et de temps à autre il cligne de l'œil du côté du dieu.

Vitzliputzli semble comprendre le regard de son serviteur ; il agite ses cils et même il remue les lèvres.

Sur les marches de l'autel sont accroupis aussi les musiciens du temple, joueurs de timbales et sonneurs de cornes de vache ; c'est un tapage, c'est un vacarme !

Ah ! quel tapage et quel vacarme ! et le chœur se joint à

---

eux, chantant le *Te Deum* mexicain ;—c'est comme un miaulement de chats.

Ah ! quel miaulement de chats ! mais de chats de la grande espèce, de ces chats que l'on nomme chats-tigres, et qui mangent des hommes au lieu de souris !

Quand le vent de la nuit chasse toutes ces clameurs vers le rivage, les Espagnols campés en cet endroit sont dans la situation pitoyable de gens qui ont mal au cœur.

Tristes sous leurs saules pleureurs, ils restent là, regardant la ville, qui, dans les flots sombres du lac,

Reflète (avec moquerie, on le dirait) toutes les flammes de la joie. Ils sont comme au parterre d'un grand théâtre,

Et la plate-forme illuminée du temple de Vitzliputzli est la scène où, pour la fête de la victoire, un tragique mystère va être représenté.

“ Sacrifice humain, ” tel est le titre de la pièce. Bien vieille est la matière, et bien vieille la fable.

Mais cette fois, chez ces sauvages, la plaisanterie était grossière et sérieuse. On mangeait de la chair, on buvait du sang qui était du sang humain.

Cette fois, c'était du pur sang de vieux chrétiens, du sang qui ne s'était jamais mêlé au sang des Mores et des Juifs.

Réjouis-toi, Vitzliputzli, réjouis-toi, il y a aujourd'hui du sang espagnol, et de ses chaudes vapeurs tu vas reconforter ton nez glouton.



Aujourd'hui on va t'abattre quatre-vingts Espagnols, fiers rôtis pour la table de tes prêtres qui se régalent de chair ;

Car le prêtre est l'homme, et l'homme, ce pauvre animal condamné à paître, ne peut vivre seulement d'odeur et de vapeur comme les dieux.

Ecoute ! la timbale de la mort retentit déjà, et la corne de vache crie d'une manière sinistre ! Elles annoncent le cortège qui monte, le cortège de ceux qui vont mourir.

Quatre-vingts Espagnols, ignominieusement nus, les mains fortement attachées derrière le dos, sont tirés, sont traînés au haut des escaliers du temple.

On les contraint de plier le genou devant l'image de Vitzliputzli et de danser des danses grotesques ; on les contraint par des tortures—

Si horribles et si abominables, que les hurlemens de douleur des suppliciés couvrent tout le charivari des cannibales.

Pauvre public des bords du lac ! Cortez et ses compagnons d'armes entendaient et reconnaissaient les voix désespérées de leurs amis.

Sur la scène vivement éclairée, ils voyaient aussi d'une manière exacte les corps et les visages ;—ils voyaient le couteau, ils voyaient le sang,—

Et ils ôtaient leurs casques de leur tête ; ils s'agenouillaient, ils entonnaient le psaume des morts et chantaient : *De Profundis !*

Parmi ceux qui moururent, il y avait Raimond de Mendoza, fils de la belle mexicaine, le premier amour de Cortez.

Lorsqu'il vit sur la poitrine du jeune homme ce médaillon qui renfermait le portrait de la mère, Cortez pleura à chaudes larmes,—

Mais il s'essuya les yeux avec son dur gantelet de buffle ; il soupira profondément, puis chanta en chœur avec les autres : *Miserere !*

### III.

Les étoiles brillent déjà plus pâles, et les brouillards du matin montent des flots de la mer, comme des fantômes avec de longs draps blancs qui traînent.

Fête et lumières sont éteintes sur le toit du temple, et çà et là sur le plancher trempé de sang ronflent prêtres et laïques.

Seule, la casaque rouge veille encore. A la lueur de la dernière lampe, ricanant d'un air doucereux et avec un badinage d'enragé, le prêtre parle ainsi au dieu :

“ Vitzliputzli, Putzlivitzli, cher petit dieu Vitzliputzli ! t'es-tu bien amusé aujourd'hui ? as-tu bien respiré de suaves parfums ?

Aujourd'hui il y avait du sang espagnol. Oh ! que l'odeur était appétissante, et que ton petit nez fin et friand l'aspirait avec volupté !

Demain nous sacrifierons les chevaux, ces nobles animaux hennissans qu'engendrèrent les esprits des vents avec les vaches marines.

Veux-tu être gentil ? je t'immolerai aussi mes deux petits-fils, jolis bambins au sang bien doux et l'unique joie de ma vieillesse.

Mais il faut que tu sois gentil, il faut que tu nous donnes une nouvelle victoire. Fais-nous vaincre, cher petit dieu, Putzlivitzli, Vitzliputzli !

Oh ! détruis nos ennemis, ces étrangers qui, du fond de pays lointains et non découverts jusqu'ici, sont venus chez nous à travers la mer du monde.

Pourquoi ont-ils quitté leur pays ? est-ce la faim qui les a poussés ? est-ce le meurtre ? Reste dans ton pays et nourris-toi honnêtement, est un vieux proverbe sensé.

Que désirent-ils ? Ils nous volent notre or ici-bas, et veulent qu'un jour, là-haut, nous soyons heureux dans le ciel !

Au commencement, nous pensions que c'étaient des êtres d'une nature supérieure, des fils du Soleil, immortels, armés d'éclairs et de tonnerre.

Mais ce sont des hommes qu'on peut tuer comme les autres, et mon couteau, cette nuit, a fait l'expérience de leur mortalité humaine.

Ce sont des hommes, et non pas plus beaux que nous autres ; plusieurs même dans le nombre sont aussi laids que des singes ; comme les singes, ils ont des cheveux sur le visage.

Moralement aussi ils sont laids, ils n'ont point de pitié ; on assure même qu'ils dévorent leurs propres dieux !

Oh ! anéantis cette race impudente et maudite, ces mangeurs de dieux. Vitzliputzli, Putzlivitzli, fais-nous vaincre, Vitzliputzli !”

Ainsi parle au dieu le prêtre, et la réponse du dieu résonne comme un soupir, comme un râle, à la façon du vent de la nuit quand il cause avec les algues de la mer :

“ Casaque rouge, casaque rouge, sacrificateur sanglant, tu as tué bien des milliers d’hommes ; plonge maintenant ton couteau dans ton propre corps tout décrépité.

Par la fente de ton corps déchiré, ton âme alors se glissera ; à travers les cailloux et les ronces, elle s’en ira à petits pas vers l’étang des Rainettes.

C’est là qu’est blottie ma tante, la reine des rats. Elle te dira : “ Bonjour, âme nue ; que devient mon neveu ?

Est-ce qu’il *vitzliputzle*, joyeux, au sein d’une lumière d’or aussi douce que le miel ? Est-ce que le bonheur lui chasse du front les mouches et les soucis ?

Ou bien est-ce que Katzlagara, l’exécrable déesse de misère, le gratte avec ses noires pattes de fer trempées dans le venin des serpents ? ”

Ame nue, réponds ceci : “ Vitzliputzli te fait saluer, et il te souhaite la peste dans le ventre, ô maudite !

Car tu lui as conseillé la guerre, et ton conseil, c’était l’abîme. La sinistre prophétie s’accomplit, la vieille et sinistre prophétie—

Annonçant la destruction de l’empire par des hommes effroyablement barbus, envolés de l’est jusqu’ici sur des oiseaux de bois.

Il y a aussi un vieux proverbe : Ce que femme veut Dieu le veut,—et Dieu le veut deux fois quand la femme est la mère de Dieu !

C’est elle qui est irritée contre moi, elle, la fière princesse du ciel, une vierge sans tache, qui sait les sortilèges, qui accomplit des miracles.

Elle protège le peuple espagnol, et il faut que nous mourions, moi, le plus infortuné des dieux, ainsi que ma pauvre Mexico."

Ma commission faite, casaque rouge, va traîner ton âme dans un trou de sable,—et bonne nuit ! tu ne seras pas témoin de mon infortune.

Ce temple s'écroulera, et moi-même je disparaîtrai dans la fumée. Rien que de la fumée et des ruines. Personne ne me reverra plus.

Je ne mourrai pas cependant ; nous autres dieux, nous devenons vieux comme des perroquets ; seulement nous muons comme eux, nous changeons de plumage.

C'est dans le pays de mes ennemis (on l'appelle Europe) que je me réfugierai, et là je commence une nouvelle carrière.

Je m'endiable ; de dieu que j'étais, je deviendrai l'adversaire de Dieu : comme implacable ennemi de nos ennemis, je puis avoir là-bas une action efficace.

Je veux les tourmenter, les effrayer avec des fantômes, et sans cesse, comme un avant-goût de l'enfer, je leur ferai sentir du souffre.

Leurs sages comme leurs fous, je veux les amorcer et les séduire ; je veux chatouiller leur vertu jusqu'à ce qu'elle rie comme une courtisane.

Oui, je veux devenir un diable, et je salue comme camarades Satan et Bélial, Astaroth et Belzébut.

Je te salue aussi, Lilis, mère du péché, froid serpent ! Enseigne-moi tes férocités, ainsi que le bel art du mensonge !

O ma bien aimée Mexico ! je ne peux plus te sauver, mais je te vengerai d'une façon terrible, ô ma bien-aimée Mexico !'

HENRI HEINE.

## LA POLITIQUE EN EUROPE

Deux mots aux lecteurs.—Les troubles de Londres.—Gladstone et l'Irlande.—La paix dans les Balkans.—L'expulsion des Princes.—Le César déclassé et sa lettre.

En commençant la série de causeries que je compte, avec la permission de Celui qui régit toutes choses ici-bas, vous présenter tous les mois, je pense qu'il est utile que je vous dise, lecteurs et lectrices mes amis, quel est le but que je me propose.

J'ai l'honneur de m'adresser à un public d'élite, qui n'a pas besoin que je vienne tous les mois, lui présenter la nomenclature des faits plus ou moins intéressants qui se passent de l'autre côté de l'Atlantique. Non, vous suivez tous les journaux et connaissez par conséquent les faits aussi bien, peut-être mieux que moi. Je me permettrai donc de ne les rappeler qu'autant qu'il serait nécessaire pour l'intelligence de ma causerie, me bornant à tirer des événements, les enseignements que je crois qu'ils nous offrent.

—De la philosophie de l'histoire ?

—Rassurez-vous, je n'ai pas autant de prétention. Ce sera un simple exposé de mes appréciations personnelles, qui je l'espère, trouveront grâce devant vous.

\*  
\* \*

*Les troubles de Londres.* — Tout a été dit sur ces fameuses émeutes qui ont eu pour théâtre la métropole de l'Angleterre et du paupérisme. Vous connaissez tous aussi bien que moi les acteurs de cette lugubre tragédie qui reporte instinctivement la pensée à cette révolution qui en 1780 ensanglanta la capi-

tale de l'Angleterre. L'émeute d'il y a un siècle avait à sa tête un lord perdu d'ambition, dont le cerveau malade lui faisait rêver de jouer le rôle de Warwick *le faiseur de rois*, en soulevant la populace au cri de *No popery* ! Les modernes meneurs Burns, Hundman, Williams et Champion ne sont pas des lords, mais ils n'appartiennent pas non plus à la classe ouvrière, au nom de laquelle ils demandent, la menace à la bouche : *Bread or labour* ! Ces messieurs sont des socialistes à la façon des marquis de Rochefort et de La Rochefoucauld, un peu par pose et immensément par intérêt.

Certes je m'intéresse à la classe ouvrière autant au moins que ces beaux messieurs les agitateurs, et j'estime qu'il est du devoir des gouvernements de veiller avec un soin jaloux à l'amélioration du sort de l'ouvrier, mais dans l'occurrence, il faut qu'il sévisse d'une manière rigoureuse contre les fauteurs des troubles. Les Burns et autres farceurs de l'espèce n'ignoreraient pas en commençant leurs hideuses et sanglantes saturnales, qu'ils n'obtiendront pour la tourbe de fainéants qu'ils traînent après eux, d'autre travail et d'autre pain que celui de la prison. Mais c'est là le cadet de leurs soucis, au contraire c'est ce qu'ils demandent. Que les malheureux, poussés par leur parole incendiaire et l'alcool, aillent gémir au fond d'un cachot. Tant mieux ! Ce sont autant de martyrs de la cause du peuple, à évoquer contre les tyrans, les sangsues, repus de la sueur de l'ouvrier. Qu'ils soient eux-mêmes condamnés à quelques mois de prison. Encore une fois tant mieux. C'est la palme du martyr, c'est une auréole de gloire qui centuple leur influence sur les masses ignorantes et faciles à leurrer. Ces socialistes-là ne meurent point de faim quoiqu'ils ne travaillent jamais, ils ne grelottent point de froid en hiver et boivent frais en été. Leur parole suffit à faire sortir du gousset du malheureux, le dernier *shilling* mieux employé à nourrir la femme et les enfants qui pleurent sous l'âpre morsure du froid et de la faim. Ne faut-il pas subvenir aux besoins de ces chers amis, qui se dévouent au sort de l'infortuné travailleur ?

Malheureux aveugles ! Ne voyez-vous pas que ces avocats n'ont pas le teint hâve, l'œil morne, l'habit en lambeaux et les doigts roidis par le travail ? Malheureux sourds ! N'entendez-vous pas les quolibets, les paroles de mépris et d'aversion dont ils vous accablent au cours de leurs succulents repas, dont votre obole, arrachée à votre famille souffrante, fait les frais ?

Et vous, gouvernements, quand comprendrez-vous votre devoir ? Quand comprendrez-vous que le sort de l'ouvrier ne s'améliore pas avec des théories et des discours, qu'il faut quelque chose de plus substantiel ? Je sais bien qu'il est difficile de contenter ces masses dont la misère est souvent la conséquence de vices honteux et répugnants, mais quand vous aurez fait preuve de bonne volonté, vous aurez acquis droit à la reconnaissance des philanthropes et des vrais ouvriers. Alors aussi, vous pourrez en toute tranquillité de conscience, exaucer les vœux de ces chercheurs de martyre, et mettre le comble à leurs aspirations humanitaires en leur accordant l'exil à vie, ou la peine capitale en place publique.

Je vois bon nombre d'entre vous, lecteurs et lectrices mes amis, faire la grimace à cette idée de peine capitale ou d'exil à vie. J'avoue que dans un siècle humanitaire comme celui dans lequel nous vivons, ces théories n'ont guère cours, mais tout bien considéré, la société n'a-t-elle pas non-seulement le droit, mais même le devoir de supprimer ces brouillons, qui n'hésitent pas à sacrifier à leur ambition les malheureux qui se laissent entraîner par leurs fallacieuses paroles.

\*  
\*  
\*

*Gladstone et l'Irlande.*—Singulier retour des choses d'ici bas, l'auteur du fameux *coercion bill* de lugubre mémoire, se trouve aujourd'hui, par la force même des circonstances réduit à implorer l'appui de ces irlandais qu'il écrasait naguère de sa haine et de son dédain. Il n'y a pas dix ans, il fallait anéantir cette race turbulente, terroriser ce foyer d'insurrection,



maintenir par la force et la violence cette union des Trois-Royaumes dont l'Irlande était lasse, ne l'ayant jamais subie qu'avec impatience. Aujourd'hui, Gladstone tend la main à ce même Parnell qu'il fit emprisonner autrefois. Et le chef, irlandais la prend cette main souillée du sang des irlandais, il la serre, mais ce n'est pas l'étreinte de l'amitié que s'éclan- gent ces hommes, c'est l'étreinte que se donnent vainqueurs et vaincus après avoir vidé leur querelle en un combat singulier, étreinte qui ne survit pas au premier malentendu, au premier froissement.

L'alliance ne date guère que de quelques mois, et déjà des froissements se font sentir. Gladstone voudrait rester fidèle à ses engagements vis-à-vis de Parnell, et accorder une espèce de *home rule* à l'Irlande, mais de nombreux gros bonnets de son parti, n'entendent pas de cette oreille, et ne veulent à aucun prix se dédire de leurs anciennes idées si clairement et si brutalement développées dans le mémorable *coercion bill*, Que sortira-t-il de là ? Il serait téméraire de prédire l'avenir en cette affaire. Quant à moi, j'y vois dans un avenir plus ou moins rapproché une élection générale à laquelle la question irlandaise servira de thème. Nous verrons alors si la puissance politique de Parnell a des racines profondes en Angleterre comme en Irlande. Pour ma part, je me permets d'en douter, et le fanatisme religieux aidant, je ne serais guère étonné de voir arriver au pouvoir un parti nouveau anti-irlandais. Alors s'ouvrirait à nouveau l'ère des conflits qui pourraient bien engendrer la guerre civile avec son interminable cortège d'horreurs.

\* \* \*

*La paix dans les Balkans.*—Il paraît que pour la mille et unième fois, la paix est rétablie dans les Balkans. La Bulgarie et la Serbie ont consenti à se donner le baiser de paix. La chose m'étonne médiocrement. La Serbie épuisée, humi-

liée, battue par un ennemi beaucoup plus faible se refusait à une réconciliation, espérant toujours que l'Autriche, qui l'avait poussée dans ce guêpier, l'aiderait à en sortir sans trop grandes avanies. L'Autriche, de son côté, avait pensé que ces superbes porte-panaches que commandait Milan I portaient des armes pour s'en servir. Elle s'était imaginée, que cette formidable armée serbe, allait écraser la petite armée bulgare, et qu'au premier coup de canon parti de la ligne de bataille du Roi Milan, le prince Alexandre de Battenberg et de Bulgarie allait prendre ses jambes à son cou et s'enfuir claredare avec les restes épars de son armée. Mais quand elle vit que sa protégée serbe ne faisait que d'absurdes rodomon-tades auxquelles Alexandre répondait par de formidables coups, l'Autriche lâcha son alliée de plusieurs crans. Quand elle apprit que les Bulgares campaient en Serbie elle consentit à demander grâce pour la vaincue, mais ne se soucia guère d'entreprendre une lutte en si pauvre compagnie.

Le Prince Alexandre, dont on avait pris la mauvaise et sotte habitude de se moquer, avait bravement conduit sa petite armée, fait preuve d'un courage, d'une hardiesse et d'une science militaire peu communes. Ses grandes qualités lui avaient valu non-seulement des succès éclatants, mais encore l'admiration du monde politique et militaire. Justement fier de ses triomphes, avec une magnanimité superbe, il était prêt à arrêter cette guerre fratricide, que la mesquine jalousie de son voisin de Serbie avait allumée dans ces contrées. Le beau rôle est resté de son côté. Alors qu'il pouvait anéantir l'armée serbe et aller dicter la paix dans Belgrade, il aima mieux remettre l'épée au fourreau et recevoir le vaincu à merci et pitié. L'histoire lui consacra une page que de grands rois lui envieront, et au jour prochain du démembrement de l'empire turc, sa place est marquée en tête des rois et princes qui présideront au relèvement de la puissance chrétienne dans la presqu'île des Balkans. Pour ma part, j'applaudirai avec enthousiasme à la proclamation d'Alexandre Ier, roi de la Turquie chrétienne.

Ce prince, désavoué par la Russie et l'Allemagne, a prouvé que sa valeur personnelle suffisait pour sauvegarder l'honneur de son pays, et qu'il pouvait se passer de la tutelle que ces grandes puissances prétendaient lui imposer. Le Russe et l'Allemand en ont été pour une manifestation puérite et grotesque, et le Prince a montré que s'il est rayé des cadres de leurs armées, il occupe à la tête de la sienne un rang que ni le czar ni l'empereur ne peuvent lui ravir, un rang que lui accorde l'histoire en récompense de ses superbes actions d'éclat, un rang qu'il est en tous points digne d'occuper.

Involontairement, je fais entre ce jeune et vaillant prince et Napoléon Ier, un rapprochement qui n'est pas aussi exagéré qu'il peut paraître à première vue. Bonaparte, simple lieutenant d'artillerie se distingue à Toulon, devient général, se couvre de gloire en Italie, et avec des troupes mal armées, mal équipées, mal nourries, taille en pièce les superbes armées autrichiennes. Le prince Alexandre de Battenberg, simple lieutenant de l'armée allemande, devient prince de Bulgarie, grâce à un concours de circonstances que je n'ai pas à rappeler au lecteur. Désavoué parce qu'il ne consent pas à subir l'humiliation que le présomptueux roi Milan Ier voulait lui faire subir, il tient tête à l'envahisseur, ramasse à la hâte les bataillons épars de sa petite armée, leur communique le feu sacré qui l'anime, les conduit à la bataille et à la victoire. Ces faibles bataillons bulgares, grossis par l'enthousiasme des populations qui adorent leur prince, battent la superbe armée serbe dont Milan I était si fier, et dont l'Europe admirait la tenue. Hé bien, lecteurs et lectrices, mes amis, mon rapprochement avec Bonaparte vous paraît-il encore si hyperbolique ? Non, n'est-ce pas ? Et si la Providence faisait monter Alexandre sur le trône de l'empire chrétien d'Orient, et nul prince n'a plus montré que lui qu'il en était digne, le rapprochement ne serait-il pas complet ? J'ai accordé peut-être un trop grand espace dans ma causerie à ce noble type de prince, mais c'est que je ne puis passer devant une telle figure, sans lui rendre en passant l'hommage qui lui est dû.

*L'expulsion des princes en France.*—Le radicalisme français a tenté, dernièrement, de faire expulser de France les princes des familles d'Orléans et Bonaparte. La chambre française, obéissant, non à un sentiment de justice, encore moins à un mouvement de sympathie envers ces princes, que des révolutions périodiques ont abattus du trône, mais uniquement à un mot d'ordre de M. de Freycinet, a repoussé cette motion et décidé que l'exil était une mauvaise arme contre eux.

J'estime que cette décision est une des plus intelligentes que la chambre républicaine ait prise de longtemps en France. Les princes, en effet, gênent peu la république qui n'a, il faut en convenir, de plus grand ennemi que les républicains, par les sottises qu'ils accumulent. L'exil prononcé contre eux les eut entouré d'une auréole de martyr qui leur eut concilié des sympathies nombreuses, et un jour peut-être peu éloigné, les populations fatiguées des fautes de la République, auraient rappelé l'un ou l'autre de ces princes pour sauver la France. En leur permettant de rester dans la patrie, la république reste, une fois par exception, fidèle à sa devise : LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ, et les princes s'usent dans une inaction fatale à leur cause. La France s'habitue à les voir, éloignés des affaires et craignant de compromettre leurs personnes, leur repos et leur fortune, et lentement mais sûrement elle se désaffectionne. La rupture serait déjà complète, si au lieu d'avoir à la tête du gouvernement une collection de saltimbanques ne dépassant pas la médiocrité, la fortune de la France eut été confiée à des hommes habiles, honnêtes et instruits.

L'espace me manque pour apprécier par le détail cette question, je me bornerai donc à relever un des incidents de cette campagne pour l'expulsion des princes. Je veux parler du :

*César déclassé et sa lettre.*—On n'a pas été médiocrement surpris de voir apparaître dans cette affaire le prince Jérôme

Napoléon Bonaparte, plus connu sous les noms de *Craint-plomb*, *Plon-Plon* et *César déclassé*. Ce triste personnage, légendaire par sa couardise et ses inconstances morales et politiques, a adressé aux chambres françaises la lettre suivante, dont les journaux de France nous apportent le texte :

Paris, 22 février 1886.

MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

MESSIEURS LES SÉNATEURS,

On vous propose de mettre hors la loi les membres des familles qui ont régné sur la France.

Une loi d'exil ou d'ostracisme, cela est franc ; étant le plus fort, on frappe le plus faible que l'on redoute. Est-ce là ce que vous allez faire ? Non, vous allez voter une loi des suspects, sans même avoir la franchise de nommer les suspects. Vous les désignez d'une façon vague et générale. C'est une première catégorie que vous livrez au caprice d'un ministre.

Le dernier des criminels a des garanties qui pourraient gêner votre arbitraire. Vous les supprimez et vous remplacez la justice par la police.

Pouvez-vous mettre sur la même ligne les Bourbons et les Napoléons ? Le descendant de Philippe-Egalité qui, par une ironie du sort, représente le droit monarchique, et moi qui, descendant de Napoléon I<sup>er</sup>, ne puis rien être que par la souveraineté nationale.

Je connais l'exil, j'y suis né, j'y ai grandi. Les miens, proscrits de la Sainte-Alliance, ont porté sur les chemins de l'étranger leur invincible passion de la patrie. Mais quel est celui d'entre nous qu'on a jamais vu dans les rangs des émigrés ?

Et vous voulez confondre dans une proscription semblable ces adversaires séculaires, les Bonapartes, défenseurs et soldats de la Révolution, et les Bourbons dont la destinée est de la combattre ou de la trahir.

Quel crime ai-je commis ? Quelle loi ai-je violée ? Je suis citoyen français, c'est le titre que nul ne peut m'enlever. Vous l'avez reconnu vous-mêmes. Vos juges ont scruté toute ma conduite, fouillé tous mes papiers. Qu'y ont-ils trouvé ? Rien.

Par sept millions trois cent mille suffrages, la nation m'avait désigné.

---

Est-ce que j'ai attendu vos menaces pour reconnaître que la République est la conséquence logique du suffrage universel? Mais votre gouvernement institué par une Assemblée monarchique n'est qu'une oligarchie parlementaire, qui vit de persécutions, d'aventures, de gaspillages, et qui aboutit à l'isolement national et à la misère publique.

Il faut réformer la République et non la renverser. Le peuple doit élire son chef. La démocratie a besoin d'autorité autant que de liberté.

Si c'est un crime de le dire, frappez-moi. La France et l'histoire vous jugeront.

NAPOLÉON.

Cet acte de dénonciation de la part d'un homme qui doit tant à la famille d'Orléans, est une infamie qui se passe de commentaires.

Dans une prochaine causerie, je ferai connaître quelques-uns des motifs qui auraient dû empêcher le César déclassé *Plon-Plon* de poser un acte aussi bas, aussi honteux.

A. DE HAERNE.

## UNE REVUE A LIRE

Une grande revue française et universelle s'occupe régulièrement du Canada. C'est la *Revue Littéraire et Artistique*, que dirige M. Charles Fuster.

La *Revue Littéraire et Artistique* paraît tous les mois, en livraisons compactes de 72 pages, avec suppléments. Elle publie de très sérieuses et très copieuses études de littérature et d'art, des nouvelles fort intéressantes et variées, des articles de littérature comparée, des variétés, des poésies d'auteurs en vogue ou de débutants que la *Revue* fait connaître, des chroniques parisiennes, des chroniques de tous les pays, des articles bibliographiques, enfin une *petite gazette* où sont relatés tous les faits intéressants.

Tout cela ne coûte, pour le Canada, que 13 francs par an.

La *Revue*, qui en est à sa quatrième année, donne régulièrement des "chroniques canadiennes" de M. Ernest Marceau.

De plus, M. Charles Fuster, son directeur, est chargé d'écrire pour le *Dictionnaire des Dictionnaires* qui se publie à Paris, l'article: Canada. Il prie donc tous nos écrivains et artistes de se mettre en relation avec lui, de lui envoyer leurs ouvrages, ou du moins de lui en faire connaître les titres.

Pour entrer en relation avec M. Charles Fuster, il suffit de lui écrire aux bureaux de la *Revue*, 277 rue Lagrange, à Bordeaux.

---

## LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA

(Traduction de NAPOLÉON CHAMPAGNE)

Plusieurs surprises sont réservées à l'écrivain qui va au Bas-Canada pour la première fois, afin d'étudier le peuple et son histoire, son langage et ses coutumes locales, et il lui faudra bannir de son esprit les idées et les préjugés qu'il peut avoir sans raison, avant qu'il puisse comprendre le passé, et encore moins le présent, de ce peuple charmant. Il a entendu dire que l'homme du peuple, c'est-à-dire l'habitant, est extrêmement superstitieux, qu'il parle un patois, qu'il est ombrageux et réservé vis-à-vis les étrangers, et qu'il a des manières qui tiennent plus du sauvage que de l'homme civilisé. Sa nature, dit-on encore, est tout à fait nerveuse, à cause des vents glacials qui lui arrivent des régions du nord ; ce qui l'empêche d'apprécier la valeur de la sympathie humaine ; par conséquent il est apathique, taciturne, morose, et généralement peu intéressant. Telles sont quelques-unes des ridicules notions que doit corriger, au début de sa tâche, le travailleur sérieux qui veut bien comprendre ce qu'il voit autour de lui. Mais pendant qu'il s'occupe, en vivant dans l'intimité avec ce peuple, de déraciner ses préventions et d'examiner ses idées préconçues sur son caractère, afin de les remplacer par la vérité, il est encore surpris de trouver les registres historiques des villes et des villages si complets que non seulement l'histoire en général est soigneusement écrite, mais encore l'histoire locale est détaillée avec une minutieuse attention. Ici, il n'y a pas seulement les Actes du gouvernement qui peuvent être consultés, mais dans la plus ancienne et la plus humble paroisse, des registres sont scrupuleusement conservés et exhibés à l'historien qui se complait à lire ces admirables manuscrits des églises. Ces documents sont si fidèles et si corrects, qu'un des membres les plus éminents du clergé catho-



lique, l'abbé Tanguay, d'Ottawa, a pu écrire un dictionnaire généalogique de la race française du Canada. Pour nous c'est déjà une cause de satisfaction quand nous pouvons, avec l'intérêt naturel que nous portons à nos parents, suivre la généalogie des familles jusqu'à cinq ou six générations en arrière, et compter ses branches par une succession ininterrompue, mais au Canada le système d'enregistrement est si bien organisé, que dans l'espace d'une seule vie, et par un seul homme, il a été possible d'accomplir cette tâche herculéenne, d'écrire la généalogie de tout un peuple.

Le plus humble paysan trouve ici l'historique de sa famille, à partir de l'ancêtre qui a laissé son hameau pour venir s'établir dans les solitudes de la Nouvelle-France. Celui qui voit devant lui les cartons qui contiennent les trois cents manuscrits formant cette œuvre remarquable, chaque volume classé, avec des indications, des signes pour guider l'imprimeur, doit nécessairement éprouver un sentiment de profonde admiration pour le peuple qui peut laisser à la postérité de semblables documents sur son existence individuelle. Ce pays, à cause des documents nombreux et précis qu'il possède, est un véritable Eldorado pour l'historien, et comme nous le verrons plus tard, ces avantages ont pu aider à créer les meilleurs historiens connus du continent américain. Au philologue aussi, ces documents sont d'un prix inestimable, parce qu'ils lui fournissent les moyens de suivre la trame embrouillée des dialectes qui établissent le lieu d'origine dans la mère-patrie, de chaque famille qui a pris part à la formation de ce peuple. Heureusement pour lui, ce travail a été abrégé pour les premiers temps historiques par la collection de statistiques du célèbre historien, l'abbé Ferland, qui a publié comme appendice à son histoire du Canada, les noms et les villes natales de tous les colons qui sont venus dans la Nouvelle-France depuis 1615 jusqu'à 1666, dont mention est faite dans les registres de Québec et de Trois-Rivières. Cette liste, complétée par le précieux ouvrage de l'abbé Tanguay (qui n'a encore publié qu'un volume) serait suffisante pour distinguer les éléments européens

primitifs qui concoururent à fournir le bas langage canadien. Mais avant que nous entreprenions un examen critique de ce langage, il serait bon de rappeler, comme préparation à cette étude, quelques-uns des principaux événements historiques, politiques, religieux, et sociaux du Canada ; car l'accroissement remarquable de ce peuple a eu si peu d'influence sur son langage, qu'il est impossible de trouver un semblable exemple de conservation chez d'autres peuples dont la langue était pour tous la même à son origine.

Les premiers colons du Canada venaient tout à la fois du nord et du sud de la France, et au seizième et dix-septième siècles les différences entre les dialectes de ces lieux étaient infiniment plus prononcées que de nos jours, et alors presque au moment où la fusion de ces éléments hétérogènes venait de s'accomplir, l'anglais se trouva en contact avec eux, et fit une impression remarquable sur le vocabulaire et la composition du nouveau langage, principalement dans les endroits maritimes. Le grand éloignement de la mère-patrie, et la lutte inévitable qui surgit entre les races à l'époque de la cession du pays aux anglais, força tous les habitants d'origine française à unir leurs forces contre l'ennemi commun, et cette union occasionna une tendance plus forte vers un langage uniforme, tendance encouragée par la fréquentation intime et constante du peuple avec le clergé, dont les membres furent les plus énergiques adversaires de la puissance anglaise. Ainsi donc, dès le début, ce mélange d'éléments néo-latins, si étrangement divers, avec le teuton soutenu par un pouvoir politique dominant, est le point de départ des recherches à faire sur le langage du Canada,—langage commun à tout le peuple et à tout le pays, sauf quelques légères exceptions,—recherches qui doivent se faire avec une connaissance générale de ces conditions historiques variées, à travers lesquelles ce peuple a passé pour arriver au langage correct et uniforme qu'il parle aujourd'hui.

Le galant roi de France, François I, venait de fonder le Collège de France (1529), et il rassembla autour de lui plu-

sieurs des écrivains et des artistes les plus célèbres de son temps, tels que Lascaris, Scaliger, Benvenuto Cellini, Andrea del Sarto et plusieurs autres, quand son esprit d'entreprise le poussa à chercher des conquêtes dans le Nouveau-Monde, ouvert à l'Europe par Colomb. La première expédition qu'il envoya, comprenant deux légers vaisseaux et une soixantaine d'hommes, fut confiée à Jacques-Cartier, un intrépide marin de Saint-Malo, le 20 avril 1534, lequel, après un voyage de trois mois, jeta l'ancre dans la baie de Gaspé. Ici, pour la première fois, les Français mirent le pied sur le sol américain. (1) Cartier, après avoir planté une croix avec une inscription portant un cachet d'enthousiasme gaulois—Vive le roi de France—partit pour retourner faire part de sa découverte, et revint l'année suivante, avec un équipage plus nombreux, afin d'explorer plus efficacement le Nouveau-Monde.

Ce fut pendant ce second voyage qu'il découvrit le St-Laurent. Il passa l'hiver à la rivière St-Charles, à son confluent avec le St-Laurent. Il retourna en France le printemps suivant, et ses douloureux souvenirs des latitudes du nord, semblent avoir ralenti son ardeur pour les découvertes, vu qu'il n'est plus question de lui durant cinq ans, époque où il entreprit son troisième voyage avec des provisions pour deux ans. Après avoir enduré les mêmes souffrances qu'à ses précédents voyages sur le continent américain, il partit pour la France entièrement découragé le printemps suivant, et à la hauteur de Terre-Neuve, il rencontra de Roberval, qui avait laissé la Rochelle sur les bords de la Saintonge, le 16 avril, avec plusieurs nobles et deux cents émigrants. Ces colons formèrent le premier établissement français en Canada. Après une tentative faite par de Roberval pour fonder une colonie à Charlesbourg, un plan nouveau et plus praticable est introduit dans le mode français de coloniser. Les Français du sud arrivent pour jouer un rôle important à l'avenir, dans les entreprises com-

---

(1) Ce ne fut que trente ans après cette date (1562) que les premières tentatives furent faites par les calvinistes sous Rebaut, pour fonder une colonie sur les côtes de la Floride. Cette expédition venait aussi de la Normandie (Dieppe.)

merciales, et dans la composition du langage de la Nouvelle-France. Son premier essai de fonder une colonie ayant échoué, de Roberval entreprit une seconde expédition, cinq ans plus tard, laquelle périt presque totalement en mer, et il se passa ensuite près d'un quart de siècle, sans que ces possessions françaises excitassent la moindre attention. Quoique plusieurs expéditions furent envoyées pendant ces années, ce ne fut qu'en 1608, époque où Québec fut fondé par Samuel de Champlain, que les Français s'établirent définitivement sur le St-Laurent. Les colons à venir jusqu'à cette date, n'avaient pu faire face aux aborigènes. Avec ces derniers, principalement les Algonquins et les Hurons, Champlain entretint des relations amicales, et par une sage conduite, délivra la colonie de la plupart des craintes qui avaient toujours été fortement entretenues par ses prédécesseurs.

Trois ans avant cette date (1605), le premier établissement stable des français sur le continent américain, avait eu lieu à Port-Royal, maintenant Annapolis, dans la Nouvelle-Ecosse. (1) Les colons qui jetèrent les fondations de cette ville, avaient à leur tête deux gentilshommes du sud, le sieur de Monts, et le fondateur de Québec, de Champlain, tous deux nés en Saintonge, province française située à l'embouchure de la Gironde, qui forme le département de la Charente inférieure, tel qu'il existe aujourd'hui. Mais ce n'était pas leur premier voyage. En 1603, Champlain et un marchand, Pontgravé, de St-Malo, firent, sous la direction de M. De Chates, gouverneur de Dieppe à cette époque, une heureuse expédition dans le haut du St-Laurent, remarquant particulièrement les avantages du havre de Québec. Quelques années avant toutes ces expéditions, le sieur de Monts avait visité le bas du St-Laurent, et était, par conséquent, capable de remplacer M. de Chates, qui n'avait pas fait partie du voyage de 1603 et qui mourut pendant le cours de l'expédition. Ainsi, dès le début,

---

(1) La rivière Manhattan fut découverte par Hudson en 1609; en 1625 des colons Hollandais furent envoyés pour occuper l'île qui porte ce nom aujourd'hui.

la tâche de coloniser la Nouvelle-France, se trouvait en dernier ressort, entre les mains de deux habiles navigateurs du sud de la France.

L'un, M. de Monts, réussit à fonder un établissement permanent à Port Royal, qui recruta dans la suite ses immigrants parmi la population du sud de la France ; l'autre, de Champlain, le pionnier de la civilisation au Canada, remonta le fleuve et plaça sa colonie trois ans plus tard, à proximité de l'endroit où Cartier hiverna durant le rigoureux hiver de la découverte du St-Laurent. Québec, une fois fondé, ne tarda pas à devenir la capitale du Canada, et retint ce titre jusqu'en 1867.

Ce n'est que dix années après avoir choisi ce site pour la colonie (1617) (1) qu'on vit arriver la première famille partie avec l'intention de cultiver la terre. Cette famille, nommée Hébert, était originaire de l'île de France, et se composait de cinq personnes, le père et la mère, deux filles et un garçon, qui ont laissé plusieurs descendants, dispersés dans toute la Puissance du Canada.

Mais il n'y eut jamais un courant considérable d'émigration de la mère patrie, comme on pouvait augurer d'un début aussi prospère. Deux décades s'étaient à peine écoulées (1629) depuis que le drapeau français avait été planté sur les bords du St-Laurent, lorsque Québec passa aux mains des anglais ; son fondateur fut fait prisonnier et conduit en Angleterre, tandis que la plupart des colons repassaient en France. Cinq familles seulement de ceux qu'on nomme *habitants* aujourd'hui, restèrent au pays, et une de celles-là était précisément la famille Hébert que nous avons mentionnée plus haut.

En 1633, Champlain revint au Canada avec le titre de

---

(1) Paul de Cazes, Notes sur le Canada, p. 23.

Gouverneur-Général, après le traité de St-Germain-en-Laye, qui rendait le Canada à la France, et il fit de grands efforts pour coloniser le pays, mais à sa mort, deux ans après, la population totale de la colonie n'atteignait pas deux cents âmes.

L'année avant la mort de Champlain, Laviolette avait jeté les bases d'une nouvelle colonie, quatre-vingt-dix milles plus haut, à l'endroit occupé maintenant par Trois-Rivières, et il semble qu'une ère de prospérité s'ouvre pour ces colons si cruellement éprouvés. Un peu plus de vingt ans avant (1612) Champlain prit possession de ce lieu où s'élève à présent le Gibraltar de l'Amérique. Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, jeta les bases de Ville-Marie de Montréal, où "fut planté ce grain de senevé, qui, d'après les paroles de l'enthousiaste Vimont (qui accompagnait l'expédition venue de la mère-patrie et qui avait été nommé Supérieur des Jésuites de la Nouvelle-France) grandirait et couvrirait bientôt toute la colonie."

A ce sujet, nous devons constamment avoir à l'esprit que, tandis que les premiers colons de Québec étaient du Nord de la France, ceux de Montréal, au contraire, venaient du sud, pour la plupart. Le sieur de Maisonneuve, fondateur de la dernière colonie, était de la Champagne, il est vrai; mais des trois vaisseaux qui formaient d'abord son expédition, deux avaient été équipés à la Rochelle, et un à Dieppe, et ce vaisseau dieppois n'avait qu'une douzaine d'hommes à son bord.

Un autre point digne de remarque, c'est que Champlain fut envoyé par une compagnie dont le but unique était d'établir des relations commerciales avec les Sauvages, et non de répandre la religion chrétienne dans cette nouvelle contrée, chose qui était regardée par elle comme secondaire. Avec Maisonneuve, au contraire, le devoir était l'étoile qui le guidait, et dans le nom primitif de la ville de Montréal, nous trouvons une preuve

que la fondation de cette ville fut le résultat de l'enthousiasme religieux. " On voit une tendance à fonder en Amérique, un véritable royaume de Dieu, tel que compris par les pieux catholiques romains (1). Nous devons nous pénétrer intimement de ce profond sentiment religieux qui anime les fondateurs de la colonie française au Canada, si nous voulons comprendre la foi inébranlable de ce peuple aujourd'hui, parcequ'aucune part ailleurs, peut-être, une croyance n'a montré autant de vitalité que chez nos voisins du Nord (2). Un écrivain constatait tout récemment qu'un établissement canadien-français, était basé sur la religion et la démocratie. Ici il n'existe aucune distinction de caste quand la prospérité et la richesse viennent récompenser le paysan de ses habitudes économiques ; le peuple devient une seule famille, et dans cette liaison repose le secret de sa force comme colons (3). Ici l'Angelus continue de résoudre d'une manière pratique la question du travail qui embarrasse très sérieusement toutes les autres sociétés chrétiennes ; ici la voix du prêtre ou de l'évêque, suffit dans plusieurs endroits, pour que le peuple abandonne les plaisirs de la danse, et d'autres amusements aussi irrépréhensibles ; ici est la terre des miracles, où le pèlerin fidèle et sincère, qu'il soit boiteux ou aveugle, recouvre dans toute leur vigueur ses fonctions corporelles, sous la prompte protection d'un saint quelconque ; où les riches et les pauvres, les malades et les bien portants affluent par dizaine de milliers vers de saintes reliques pour recevoir le prix de leur dévotion dans un surcroît de bien-être ou en d'autres bienfaits temporels (4). Il devient nécessaire alors que le clergé fréquente les masses, et cette fréquentation a une influence directe et notable sur le langage du prêtre comme sur celui du peuple.

(1) Dawson, Handbook for the Dominion of Canada, pp. 123, 149. Montréal 1884.

(2) Cf. John Hopkin's University Circulars. Vol IV p. 20.

(3) The Atlantic Monthly, XLVIII p. 778.

(4) Je fis partie d'un de ces pèlerinages qui comptait près de six mille personnes, et j'ai vu un miracle s'accomplir, par le retour à la santé d'un jeune garçon qui avait les jambes paralysées à la suite des fièvres, et qui n'avait pas marché depuis onze ans.

Si l'on demande maintenant le nombre des colons, et de quel département de France, en particulier, ils étaient originaires, à venir jusqu'à la fondation du troisième centre colonial sur le St-Laurent, nous trouvons qu'à la restitution de Québec à la France, d'après les stipulations du traité de St-Germain-en-Laye, la colonie ne comptait que soixante habitants, et il n'y avait que quatre familles de fixées définitivement au pays. Au mois de mars 1633, Champlain, à son retour dans la colonie comme gouverneur, fit voile de Dieppe, avec 200 personnes. On ne sait pas combien de ces colons restèrent au pays, mais les registres de Québec, indiquent à peu près soixante-quinze noms jusqu'à l'année 1641, avant que Maisonneuve fondât son établissement. De ceux-ci, cinquante-cinq, ou plus des deux tiers, venaient des provinces de Normandie et du Perche; tandis que d'autres provinces du nord, comme la Picardie, l'Île-de-France, la Bretagne, etc., ne fournirent que deux ou trois colons chacune. La Saintonge, le Poitou et l'Aunis, (d'où l'expédition de Roberval partit) qui avaient fourni le plus considérable appoint pour la fondation de Port Royal, dans l'Est, (Acadie) sont à peine représentées ici (1). Dans les tentatives finales pour établir ces trois centres de développement colonial sur le St-Laurent, Québec, Trois-Rivières et Montréal, nous rencontrons donc une diffusion d'éléments linguistiques principalement issus des dialectes français du nord. A partir de cette époque, nous constatons la marche, vu l'influence de l'établissement de Montréal en particulier, du dialecte méridional, représenté par les immigrants de la Saintonge et de l'Aunis qui s'étaient dispersés dans toute la province.

Dans le quart de siècle suivant il y a une augmentation considérable de colons venus du nord, et les renforts du sud furent nombreux aussi, mais trop faibles néanmoins pour faire une impression quelconque sur le langage ordinaire du peuple. Dans le nord, la Normandie a encore fourni les principaux groupes de colons, en définitive, plus du double d'aucun

---

(1) Ferland, cours d'histoire du Canada, Première Partie, 1531-1663, Appendice C, p. 511.



département de France, tandis que pour le sud, l'Aunis fournit le plus grand nombre d'émigrants. La somme totale fournie par le nord de la France est cinq fois plus grande que celle du sud pendant ce court espace de temps. Il est donc évident que pour définir les propriétés linguistiques des territoires au centre du St-Laurent, nous devons étudier principalement les dialectes du nord, pour les premiers temps de l'existence de la colonie. Ces français du nord, fusionné et remanié par le peuple et le clergé, a produit cette composition que nous examinerons dans un instant. Nous trouverons, tout naturellement, des traces du dialecte méridional par ci par là, mais il ne peut être compté comme un élément important, même dans les endroits où le langage canadien-français se trouve en contact avec les dialectes français-méridionaux, lesquels sont en usage dans quelques rares villages canadiens, St-Grégoire, Bécancour, etc., situés sur la rive sud du St-Laurent, vis-à-vis de Trois-Rivières, et qui se trouvent, par conséquent, placées dans la zone que nous examinons.

A l'époque de la première conquête du Canada par les Anglais (Québec alors voulait dire Canada), non seulement on mit une fin à l'émigration, mais comme nous l'avons vu, la grande masse de ceux qui s'étaient établis dans la Nouvelle-France retournèrent dans leur pays. Après que le Canada fut rendu à la France, comme il est dit plus haut, l'émigration de la mère-patrie reprit sa marche, et se continua sans interruption jusqu'à ce que la colonie tombât une deuxième fois aux mains d'une puissance étrangère, en 1760. Il est vrai que la première interruption ne fut que temporaire, mais à cette époque, dans l'état naissant de la colonie, elle retarda de plusieurs années l'accroissement de l'influence française. Nous voyons donc au Canada pendant plus d'un siècle et un quart, les Français laissés seuls, et par une progression naturelle et une émigration ininterrompue, s'élever d'une douzaine de familles lors de la reprise du Canada en 1632, à soixante mille âmes au moment de la Cession de 1760.

Nous avons remarqué qu'une longue suite de tentatives infructueuses suivirent la découverte du St-Laurent, avant qu'un établissement durable fût fondé sur ces bords trois quarts de siècles plus tard (1608) ; de fait, pendant une période d'à peu près cent cinquante ans après la découverte du pays, le chiffre de la population resta presque le même. C'est principalement par les deux ou trois générations venues avant la conquête, c'est-à-dire pendant le dernier quart du seizième siècle, et la première moitié du dix-septième, que les germes d'une population française stable et importante prirent une force véritable. Par une progression naturelle et par l'immigration, le rapide accroissement de la colonie fut assuré, et lorsque les anglais firent cesser ce développement incessant, arrivant de sources étrangères, la colonie comptait une dizaine de mille personnes. L'émigration de la mère-patrie cessa alors pour toujours, et depuis cette date, la colonie fut abandonnée à ses propres ressources pour augmenter sa population. Cet accroissement doit paraître phénoménal, quand nous nous rappelons que pendant le dernier siècle et un quart, le nombre des personnes a augmenté de trente-trois fois ce qu'il était lorsque l'immigration prit fin, c'est-à-dire le peuple français du Canada et ses descendants immédiats comptent à peu près deux millions, en comprenant ceux d'entre eux qui se sont établis aux Etats-Unis.

Ce fut alors, pendant le siècle qui précéda immédiatement l'avènement de la puissance anglaise en Canada, que l'élément français se développa rapidement, non-seulement par ses seules ressources, mais aussi par l'émigration de la mère-patrie, où l'on entretenait un courant important pour fortifier l'élément colonial. La reddition de la ville de Québec aux Anglais, le 18 septembre 1760, porta le coup fatal à la puissance française sur le continent américain. Cette date en est une qui doit être retenue, parce qu'elle amena la troisième période linguistique, comme il a été dit plus haut, qui exerça

plus tard une influence capitale sur certaines parties du langage, dans le territoire déjà occupé par les Français. Le langage demeura généralement pur, jusqu'à cette date. Quoique la population indienne comptât plusieurs milliers d'âmes, elle était divisée en plusieurs tribus et divisions de tribus, de sorte que cette société de dialectes n'eût jamais aucune pression sensible sur la grammaire française, si ce n'est que nous trouvons quelques mots par ci par là dans le premier vocabulaire français. Maintenant que l'anglais était introduit, et appuyé par l'autorité officielle, en sus de ce mélange de dialectes français de la mère-patrie qu'on rencontrait de temps à autres dans les relations commerciales, nous avons un second élément étranger, dont l'influence désordonnée se fait particulièrement sentir dans les cantons maritimes où les anglais s'établirent de préférence.

En 1653, cinquante ans après l'arrivée sur les bords de l'Acadie (Nouvelle-Ecosse) des premiers colons français en Amérique, la population totale du Canada n'excédait pas 2,500 personnes d'origine européenne (1).

Lorsqu'on fit le premier recensement une douzaine d'années plus tard, on constata que, dans toute l'étendue du territoire occupé par les Français, il n'y avait que 538 familles formant un total de 3,215 habitants. Cent cinquante ans s'étaient écoulés depuis la première occupation de l'Acadie (1604), et l'élément français ne s'élevait (1754) qu'à 55,000 âmes, et à la cession définitive du Canada à l'Angleterre d'après le Traité de Paris, une décade après cette date (1763), la population blanche atteignait, au plus haut chiffre, 65,000 âmes. L'occupation du pays par les Anglais amena tout naturellement une foule de sujets de la Grande-Bretagne dans ces nouvelles possessions britanniques, de sorte qu'à l'époque du recensement fait par les anglais, cinq ans après la chute de Québec (1765), le nombre d'habitants s'était accru d'une manière étonnante,

---

(1) De Cazes, Notes sur le Canada, p. 51.

---

faisant voir une augmentation d'à peu près vingt mille sur le nombre de personnes qu'ils avaient trouvé au pays, et même dix ans plus tard (en 1775), la population avait atteint quatre-vingt-dix mille personnes, ou une augmentation moyenne de deux mille personnes par année depuis l'occupation.

Dans ces quinze années, nous trouvons donc que la population avait augmenté d'à peu près un tiers, et le nouveau surcroît était absolument composé d'anglais (1). Les Français furent restreints à leur développement naturel, puisque la conquête fut le signal, comme nous l'avons remarquer, qui arrêta toute émigration de France. Afin d'exercer un contrôle plus efficace sur ces éléments discordants, à cause des différences de races, le gouvernement anglais sépara la colonie en 1791 en deux divisions, le Haut et le Bas-Canada. Toute la colonie renfermait à cette époque cent trente-cinq mille habitants, dont quinze mille étaient des anglais, et de cette population anglaise le Haut-Canada n'en avait que dix milles. Ce fut aussi vers ce temps (1), entre 1784 et 90, que la population de Montréal commença à être plus considérable que celle de Québec. La première ville comptait 18,000, la dernière 14,000 habitants. Vers le commencement de notre siècle (1806) la proportion du Bas et du Haut-Canada, au point de vue de la population, était à peu près de trois et demi à un, et ce ne fut que vers le milieu de ce siècle que nous voyons la balance pencher vers le Haut-Canada. En 1861, le Haut-Canada avait devancé ses provinces-sœurs de presque trois cent mille, et cette supériorité numérique donna, sans contredit à l'élément parlant anglais, un immense avantage sur le français, en cela que la représentation législative était basée sur la population.

L'acte de la confédération en 1867, trois quarts de siècle après la division de la colonie, mit fin à la lutte entre les deux sections, en donnant à chacune une indépendance respective,

---

(1) De Cazes, Notes sur le Canada, p. 62. *ibidem*, p. 85.

en ce qui concerne toutes les choses d'administration purement locale.

La province de Québec possède maintenant 254,841 familles formées de 678,175 hommes et 689,832 femmes. Par ces chiffres nous voyons que le nombre d'hommes et de femmes, est à peu près égale, et que la moyenne de chaque famille dépasse cinq membres (1). Les familles nombreuses, en vérité,

sont la règle partout. M. Ouimet, le distingué surintendant de l'Instruction publique pour la province de Québec, est le vingt-sixième enfant de sa famille, et c'est une chose assez ordinaire de trouver des familles de vingt-cinq ou trente enfants de la même mère. Une race, composée d'élément latins ou de tout autre, qui a pu célébrer quatorze noces d'or dans un même village, ne sera pas vraisemblablement anglicisée ou supprimée par des édits royaux. Mais cette vertu prolifique est la continuation d'un état de choses qui fut encouragé par les premiers colonisateurs et législateurs de la province. Colbert munissait chaque colon d'une femme, et faisait tout en son pouvoir pour encourager les familles nombreuses, par des primes royales.

Un don royal était fait à chaque jeune homme qui se mariait à l'âge de vingt ans ou au-dessous, et aux filles qui trouvaient des maris avant seize ans. Ce n'était pas une chose extraordinaire dans ces jours anciens, de voir les âges réunis de l'époux et de l'épousée tomber au-dessous de la trentaine. Un don de trois cents francs était accordé aux parents qui avaient dix enfants vivants, et un autre de quatre cents francs à ceux qui avaient douze enfants (2).

Comme conséquence de ce rapide accroissement de population, nous voyons l'absorption de la race la plus faible en nombre, c'est-à-dire les anglais. Ce n'est pas uniquement

---

(1) Paul de Cazes, *Notes sur le Canada*, p. 91.

(2) *The Atlantic Monthly*. Vol. XLVIII, p. 773.

dans l'ouest, comme le peuple des Etats-Unis, que la race française augmente. Maîtres du St-Laurent, ils avancent quotidiennement vers l'est et le sud. Dans quatre comtés du Nouveau-Brunswick : Victoria, Ristigouche, Gloucester et Kent, ils ont déjà une majorité d'au delà de dix mille.

Des sociétés de rapatriement ont été formées, et travaillent actuellement pour ramener ceux qui sont allés s'établir aux Etats-Unis. Dix mille citoyens bons et frugaux ont été ramenés parmi leurs compatriotes, afin d'augmenter leurs forces dans la lutte décisive de races qui est en pleine activité au Canada en ce moment. Un des principaux centres de ce mode de colonisation est Sherbrooke, érigé en diocèse en 1874 par Mgr Racine (Antoine), demeurant à Québec, avant cette date, le promoteur de cet important mouvement. Il y a une vingtaine d'années Sherbrooke était un petit village anglais de peu d'importance ; il comprend maintenant, par les efforts incessants de la Société de rapatriement, à près de huit mille habitants, dont les trois quarts sont Canadiens-français. Il n'est donc pas étonnant qu'en présence de ce merveilleux développement, certains écrivains français enthousiastes aient proclamé la supériorité de la colonisation franco-canadienne sur la manière anglaise. Partout où le Canadien-français s'établit, il s'attache au sol, sans lâcher prise, et finit toujours par s'assimiler son frère, colon de sang anglo-saxon, à moins que ce dernier ne cède entièrement la place et n'abandonne son foyer au pouvoir de l'absorbant Gaulois.

La population canadienne-française occupe présentement les sept-huitièmes du Bas-Canada. L'élément anglais, après une lutte opiniâtre, a décidément renoncé à s'emparer de la province, et découragé, s'est retiré ou se retire rapidement de cette partie du pays. L'étonnant pouvoir d'absorption de l'élément français a produit ici le curieux phénomène, d'un peuple, dans certaines parties du pays, qui porte tous les traits de race qui distinguent l'Anglais et l'Écossais, tels que yeux

bleus, cheveux blonds, le visage vermeil, et qui a les noms de Warren, Fraser, McDonald, McPherson, etc. ; tandis que ceux qui portent ces noms sont incapables de parler un seul mot de la langue-mère. Les noms anglais de chemins, de villes, de comtés, sont une preuve incontestable de ceux qui habitaient ces endroits il y a quelques années. Aujourd'hui, ce sont les descendants de la race gallique qui possèdent le sol. Leur plus cher désir, encouragé par le clergé, c'est de reprendre leurs anciennes possessions, par un moyen pacifique ; celui de repeupler ce territoire pour leurs descendants, et en comptant sur la présente moyenne d'augmentation, nous pouvons sûrement prédire, qu'il ne se passera pas beaucoup de générations avant qu'ils aient accompli cet exploit unique.

A Montréal, l'élément français augmente à vue d'œil. Quoique la population (à peu près cent cinquante mille), soit, ici, équilibrée entre les Canadiens-français d'un côté, et les éléments des différentes races, telles que les races anglaises, écossaises, irlandaises de l'autre, néanmoins le nombre d'enfants est plus du double en faveur du Gaulois, étant comme, 65 : 32 de toutes les autres nationalités (1). Il est donc évident, que dans quelques générations, si les choses se poursuivent dans le même état, les Canadiens-français seront en majorité écrasante. Si nous allons un peu plus à l'Ouest, nous trouvons deux comtés du Haut-Canada, Russell et Prescott, qui sont déjà entre les mains des Canadiens-français, et leur nombre s'élève au-delà de cent mille âmes dans cette province. Nulle part ailleurs, peut-être, le développement de la race gallique est-il plus évident que dans la ville d'Ottawa, capitale de la Puissance. Ici, après une douzaine d'années d'existence, la ville commença par devenir canadienne-française, de sorte qu'aujourd'hui elle est plus française qu'anglaise. *L'habitant*, ayant donc traversé les frontières entre le Haut et le Bas-Canada, s'avance vers l'ouest, à travers les comtés déjà nommés, et au nord par la vallée de la rivière Ottawa.

1 Cf. Le Correspondant, 1877, p. 292.

---

Il a fondé des établissements dans les fertiles prairies de la région de la Saskatchewan, une rivière navigable en bateaux à vapeur sur plus de 1,500 milles. Les établissements comparativement récents des townships de l'est sont totalement envahis. " Somerset devient Saint-Morrisette ; Stanfold, Sainte-Folle ; Boulton, Bouton ; et paroisse après paroisse passe aux mains de cette race que l'Angleterre pensait avoir anéantie sur les Plaines d'Abraham. Ils ont traversé les frontières entre le Canada et les Etats-Unis par essaims, et soixante-et-cinq mille paysans, laissés pour se protéger eux-mêmes dans cette colonie abandonnée que Voltaire nous présente comme *quelques arpents de neige* ont atteint, par leur propre force, un nombre si considérable que le pays en est maintenant tout couvert" (2). On a justement fait remarquer, en parlant des canadiens-français, que si, à cette époque, la race française montre au Canada, une vitalité aussi inexplicable pour ses ennemis que pour les Français de France, c'est dû à cet impérissable esprit de sacrifice, et d'héroïsme de tant de ces hommes, laïques comme ecclésiastiques, qui plantèrent l'étendard de la France sur les bords du St-Laurent. Un trait important de l'influence extérieure sur le langage, apparaît dans la tenure seigneuriale qui se maintint pendant deux siècles et demi dans le Bas-Canada. Cette institution féodale de France, qui fut introduite dans le nouveau pays afin de favoriser la colonisation, avec les diverses modifications qui y furent faites pour se conformer aux coutumes locales, fut reconnu comme étant un admirable système pour la création d'une classe de paysans propriétaires. Les seigneurs étaient ordinairement les seconds fils de quelques familles nobles, qui choisissaient la meilleure classe de paysans pour les accompagner dans leurs possessions de l'Amérique, et ici, chaque législateur traçait, sur les bords de la rivière son petit royaume, ordinairement une demie lieue par trois d'étendue, comme il était contraint de louer et de vendre, ses

---

(1) Atlantic Monthly, Vol XLVIII, p. 771.



terres particulières ne pouvaient jamais acquérir une proportion considérable.

Son terrain était divisé entre ses colons, en concession de trois par trente arpents. Cet arrangement fit surgir une infinité de centres de civilisation, dans lesquels le seigneur et ses amis policés furent amenés en étroit contact avec le peuple ; assurément nous avons d'abondantes preuves qui démontrent que les relations du seigneur avec ses gens étaient plus intimes dans ces premiers temps de colonisation au Canada, qu'elles ne l'étaient dans la mère-patrie. Mais ce n'était pas uniquement les seigneurs qui appartenaient, pour la plupart, à la haute noblesse. Mgr de Laval-Montmorency, évêque de Pétrie, fut envoyé au Canada comme vicaire-apostolique. Il fut le premier évêque de Québec, et la célèbre université Laval de Québec prit son nom en 1854 ; il était du plus pur sang Montmorency ; des dames de rang et de fortune furent les fondatrices et les patronnes des premiers établissements religieux du pays, parmi lesquels sont l'Hôtel-Dieu de Québec, fondé par la duchesse d'Aiguillon, et le couvent des Ursulines, fondé par madame de la Peltrie, une belle jeune veuve d'Alençon. Les gouverneurs et autres officiers de l'Etat étaient de la plus haute noblesse. Il n'est donc pas étonnant, vu ces circonstances, que ce commerce avec des personnes d'un rang aussi élevé ait pu durer jusqu'à ce jour dans les manières de l'habitant. Il avait tout à la fois du côté du clergé et de celui de ses législateurs, un avantage inappréciable sur ses compatriotes de la mère-patrie, et son langage portait des traces évidentes de cette influence lorsqu'on l'examine de près, dans les néologismes et la construction du langage littéraire de cette époque.

Après la conquête par les Anglais (1760) plusieurs milliers de colons, la plupart des seigneurs, et leurs familles, retournèrent en France, mais le système féodal continua d'exister jusqu'en 1854, lorsqu'il fut aboli, au prix de plusieurs millions de dollars payés, par les provinces-unies. Quelques années

avant l'abolition de titres seigneuriaux, les statistiques prouvaient qu'il existait au delà de deux cents seigneurs dans le pays. Ainsi finit une institution qui avait été expressément fondée en 1627, lorsque par charte royale le gouvernement de la colonie fut confié aux cent associés. Cette longue existence d'un système qui affectait directement et incessamment la vie de l'habitant, doit naturellement laisser de profondes et indélébiles traces sur son caractère, et presque de semblables effets sur son langage. Par le départ des nobles, comme nous l'avons déjà dit, les limites entre les deux éléments de la société, le haut et le bas, devint moins stable, et toutes les classes communiquèrent plus fréquemment qu'elles ne l'avaient jamais fait auparavant. Outre cette raison, nous devons nous rappeler que les colons tenaient tête à l'ennemi commun, et la fusion de leurs intérêts était une nécessité. Ainsi surgit cette union de sentiments, qui a été activé parmi le peuple canadien-français du Canada, dans toutes les âpres luttes qu'il a soutenues pour l'extension de ses privilèges et de ses droits de protection, et c'est ainsi que leurs diverses tentatives faites pour lui enlever son plus cher héritage, sa religion et sa langue, furent toujours tentées en vain. Depuis le dernier siècle et un quart, la nationalité canadienne-française, s'est groupée autour du clergé parmi lequel furent continuellement ses plus ardents défenseurs. "L'histoire du sacerdoce est l'histoire du pays." A l'époque de la conquête du Canada par les Anglais, l'instruction élémentaire était principalement entre les mains des Jésuites, qui continuèrent leur tâche jusqu'en 1800, lorsque leurs propriétés furent confisquées par le gouvernement; les écoles des paroisses furent fermées, et ce ne fut qu'en 1841, que l'Eglise put reprendre son droit de surveiller l'éducation primaire du peuple. En cette occasion, la croisade contre l'instruction catholique fut portée à une extrémité telle que l'influence du clergé fut déclarée subversive au gouvernement établi. Le clergé, néanmoins, toujours fidèle à sa mission de gardien et d'éducateur de la jeunesse, non-seulement adhéra à ses droits, mais fit valoir le principe des écoles séparées jus-

qu'à ce qu'il eût triomphé en 1863, et maintenant les catholiques reçoivent leur éducation, séparés des protestants, dans toute la puissance du Canada.

Le plan imaginé ici, pour collectionner des matériaux pour une étude de la langue française au Canada, a été de choisir certaines localités qui servissent de point de départ. Ces localités nous offraient un grand avantage, parce qu'elles représentaient les extrémités de la ligne linguistique choisie, et son milieu était aussi les premiers établissements fondés dans ces environs, c'est-à-dire Montréal, Trois-Rivières et Québec, que j'ai pris comme centres naturels de développement, et étudiés vers la circonférence où les limites de la région examinée, reculant en certaines occasions plus de cinquante milles des rives du St-Laurent.

GEO. K. ELLIOTT.

*(A continuer)*



## DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR.

---

**A**CTE à l'effet de modifier et refondre tels que modifiés les divers actes concernant la falsification des substances alimentaires et des drogues—1884.

Cet acte est maintenant en opération et ses dispositions sont mises en force.

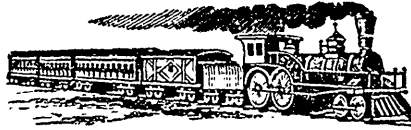
Les manufacturiers et les vendeurs de substances alimentaires falsifiées sont sujet à des amendes élevées, sur conviction de contravention à la loi, et sont prévenues que plusieurs accusations ont été prouvées et amendes exigées.

Le public est prié de ne pas oublier que d'après les dispositions de cet Acte, les Conseils Municipaux peuvent nommer des Inspecteurs et obtenir les services du Chimiste-analyste officiel dans leur district moyennant la moitié des taux réglés par l'Acte, l'autre moitié étant payée par le Département du Revenu de l'Intérieur.

Toutes personnes peuvent bénéficier de la mise en opération de cet Acte, et des services du Chimiste-analyste, en se conformant aux dispositions de cet Acte.

EDWARD MIALL,  
Commissaire du Revenu de l'Intérieur.

Ottawa, 27 Juin 1885.



CHEMIN DE FER  
INTERCOLONIAL

---

**1885—ARRANGEMENTS D'HIVER—1886**

---

A partir de décembre, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

**LAISSERONT LA POINTE-LEVIS**

· Pour Halifax et St-Jean .....	8.00 A.M.
· Pour la Rivière-du-Loup .....	11.25 P.M.
· Pour la Rivière-du-Loup .....	5.25 P.M.

**ARRIVERONT A LA POINTE-LEVIS**

De Halifax et St-Jean .....	6.45 P.M.
De la Rivière-du-Loup .....	1.47 P.M.
De la Rivière-du-Loup .....	5.00 A.M.

Le char Palais qui part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à St-Jean.

Tous les trains circulent sur l'étalon chronométrique de l'Est.

D. POTTINGER,

*Surintendant en chef.*

# STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,

OTTAWA, 5 Janvier 1885.

*Imprimeur de la Reine.*

## PROVINCE DU CANADA

	\$	c.		\$	c.
Statuts Refondus H. C. ....	3	25	Code Civil .....	1	00
“ “ B. C. ....	3	25	Lois Criminelles en 1 vol. ....	1	80
Code de Procédure Civil. ....	1	50	Ordres en Conseil, a. 1874. ....	1	25

## PUISSANCE DU CANADA

Vic.		\$	c.	Vic.		\$	c.
32 & 33	Statuts de 1869. ....	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I. ....	1	25
33	“ 1870. ....	0	80	“	“ “ Vol. II. ....	0	40
34	“ 1871. ....	0	80	“	“ “ Vols. I, II. ....	1	50
35	“ 1872. ....	2	00	“	“ 1880, Vol. I. ....	1	25
36	“ 1873. ....	1	60	“	“ “ Vol. II. ....	0	50
37	“ 1874. ....	1	48	“	“ “ Vols. I, II. ....	1	60
38	“ 1875, Vol. I. ....	1	50	44	“ 1881, Vol. I. ....	0	80
“	“ “ Vol. II. ....	0	80	“	“ “ Vol. II. ....	0	60
39	“ 1876, Vol. I. ....	0	80	“	“ “ Vols. I, II. ....	1	25
“	“ “ Vol. II. ....	0	80	45	“ 1882, Vol. I. ....	1	00
“	“ “ Vols. I, II. ....	1	50	“	“ “ Vol. II. ....	1	00
40	“ 1877, Vol. I. ....	1	00	“	“ “ Vols. I, II. ....	2	00
“	“ “ Vol. II. ....	0	60	46	“ 1883, Vol. I. ....	1	60
“	“ “ Vols. I, II. ....	1	50	“	“ “ Vol. II. ....	0	60
41	“ 1878, Vol. I. ....	0	80	“	“ “ Vols. I, II. ....	2	00
“	“ “ Vol. II. ....	0	35	“	“ 1884, Vols. I, II. ....	2	00
“	“ “ Vols. I, II. ....	1	00	“	“ 1885, Vol. I. ....	1	50

# CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

1886—HIVER—1887

		HEURES	
DE	POUR	DÉPART	ARRIVÉE
Montréal.....	Québec.....	10.15 p.m.	7.00 a.m.
".....	".....	8.10 a.m.	1.55 p.m.
Québec.....	Montréal.....	8.30 p.m.	6.00 a.m.
".....	".....	2.00 p.m.	8.40 p.m.
Montréal.....	Portland.....	10.15 p.m.	12.05 p.m.
".....	Island Pond.....	3.15 p.m.	9.30 p.m.
".....	Toronto.....	1.00 p.m.	6.30 p.m.
".....	".....	8.55 a.m.	10.40 p.m.
".....	".....	8.55 p.m.	8.55 a.m.
".....	St. Jean.....	4.30 p.m.	5.30 p.m.
".....	".....	4.20 p.m.	5.20 a.m.
".....	".....	8.30 a.m.	9.20 a.m.
".....	".....	8.30 p.m.	9.20 p.m.
".....	Lake Champlain Junction.....	4.00 p.m.	6.25 p.m.
".....	Ottawa.....	8.50 a.m.	12.20 p.m.
".....	".....	4.40 p.m.	8.00 p.m.

## CHARS PALAIS ET CHARS DORTOIRS

DANS TOUTES LES DIRECTIONS

**La ligne la plus avantageuse dans toutes les parties du pays**

PASSAGES AU PLUS BAS PRIX POUR TOUS LES POINTS  
DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

Agents dans toutes les villes du Canada

J. HICKSON, *Gerant Général* }  
W. WAINWRIGHT, *Ass.-Gerant* } **MONTRÉAL.**